

InfoDoc - PluriCH

Plurilinguïtat CH / Plurilinguismo CH / Plurilinguisme CH / Mehrsprachigkeit CH - 09.06.2015

1. Les langues nationales au primaire – état des lieux

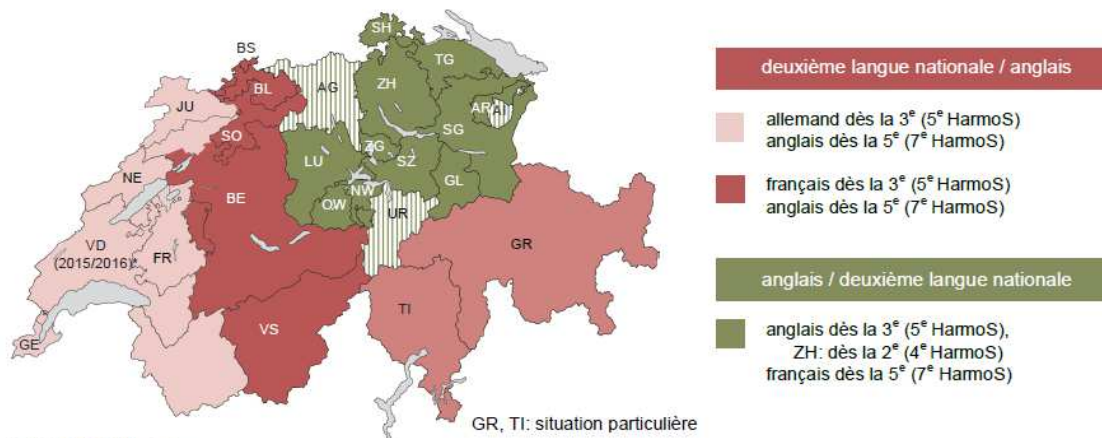
a. Rappel : au niveau nationale

- En mai 2006 : entrée dans la Constitution (art.62, al. 4 Cst) de l'harmonisation des objectifs de niveaux d'enseignement.
- Le *Concordat HarmoS du 14 juin 2007* reprend la stratégie de la CDIP de mars 2004 :
 - Deux langues étrangères en primaire (une au plus tard en 3^e l'autre en 5^e – 5/7^e HarmoS)
 - Langue initiale coordonnée au niveau régional
 - Compétences comparables à la fin du secondaire
 Ces éléments sont contraignants pour les signataires HarmoS.
- 2011 : adoption par la CDIP d'objectifs nationaux de formation dans les principaux domaines, dont les langues étrangères (basé sur le modèle 3^e/5^e). Ces objectifs sont repris dans le plan d'étude régional PER (romand – mis en place entre 2010 et 2014). Le Lehrplan 21 (région alémanique prévu pour 2015) et le Piano di studio (Tessin) sont toujours en phase d'élaboration. La mise en œuvre dépend des calendriers cantonaux mais les objectifs sont coordonnés.

b. Enseignements des langues par canton / espace de coordination 2014-2015

Source : Feuille d'informations de la CDIP du 4 septembre 2014

Enseignement des langues en Suisse | Situation dans les cantons (année scolaire 2014/2015).
Une couleur unie signale les cantons appliquant le modèle 3^e/5^e (5^e/7^e HarmoS) en 2014/2015



*VD: allemand dès la 3^e (5^e HarmoS) réalisé; introduction de l'anglais dès la 5^e (7^e HarmoS) en 2015/2016

AG, AI, UR: anglais dès la 3^e (5^e HarmoS) réalisé;

AG: avancement du français prévu de la 6^e (8^e HarmoS) à la 5^e (7^e HarmoS) en combinaison avec l'introduction du *Lehrplan 21*;

AI: avancement du français de la 7^e (9^e HarmoS) à la 5^e (7^e HarmoS) à réévaluer dans le contexte du *Lehrplan 21*;

UR: italien facultatif dès la 5^e (7^e HarmoS).

Canton ayant adhéré à HarmoS*	Etat pour l'année scolaire 2014/2015					Perspectives / hypothèses de planification
	Canton	1 ^{re} langue étrangère	Année	2 ^e langue étrangère	Année	
Suisse romande						
*	BE-f	allemand	3 ^e (5 ^e HarmoS)	anglais	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
*	FR-f	allemand	3 ^e (5 ^e HarmoS)	anglais	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
*	GE	allemand	3 ^e (5 ^e HarmoS)	anglais	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
*	JU	allemand	3 ^e (5 ^e HarmoS)	anglais	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
*	NE	allemand	3 ^e (5 ^e HarmoS)	anglais	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
*	VD	allemand	3 ^e (5 ^e HarmoS)	anglais	7 ^e (9 ^e HarmoS)	avancement de l'anglais à la 5 ^e année (7 ^e HarmoS) à partir de 2015/2016
*	VS-f	allemand	3 ^e (5 ^e HarmoS)	anglais	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
Cantons alémaniques avec le français comme 1^{re} langue étrangère						
*	BE-d	français	3 ^e (5 ^e HarmoS)	anglais	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
*	BL	français	3 ^e (5 ^e HarmoS)	anglais	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
*	BS	français	3 ^e (5 ^e HarmoS)	anglais	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
*	FR-d	français	3 ^e (5 ^e HarmoS)	anglais	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
*	SO	français	3 ^e (5 ^e HarmoS)	anglais	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
*	VS-d	français	3 ^e (5 ^e HarmoS)	anglais	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
Cantons alémaniques avec l'anglais comme 1^{re} langue étrangère						
	AG	anglais	3 ^e (5 ^e HarmoS)	français	6 ^e (8 ^e HarmoS)	avancement du français à la 5 ^e année prévu avec l'introduction du <i>Lehrplan 21</i>
	AI	anglais	3 ^e (5 ^e HarmoS)	français	7 ^e (9 ^e HarmoS)	fera l'objet d'un réexamen dans le contexte de l'introduction du <i>Lehrplan 21</i>
	AR	anglais	3 ^e (5 ^e HarmoS)	français	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
*	GL	anglais	3 ^e (5 ^e HarmoS)	français	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
	LU	anglais	3 ^e (5 ^e HarmoS)	français	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
	NW	anglais	3 ^e (5 ^e HarmoS)	français	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
	OW	anglais	3 ^e (5 ^e HarmoS)	français	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
*	SG	anglais	3 ^e (5 ^e HarmoS)	français	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
*	SH	anglais	3 ^e (5 ^e HarmoS)	français	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
	SZ	anglais	3 ^e (5 ^e HarmoS)	français	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
	TG	anglais	3 ^e (5 ^e HarmoS)	français	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
	ÜR	anglais	3 ^e (5 ^e HarmoS)	français	7 ^e (9 ^e HarmoS)	pas d'avancement du français prévu, l'italien reste branche à option à partir de la 5 ^e année
	ZG	anglais	3 ^e (5 ^e HarmoS)	français	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
*	ZH	anglais	2 ^e (5 ^e HarmoS)	français	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
Cantons des Grisons et du Tessin						
	GR_d	romanche/italien	1 ^{re} /3 ^e (3 ^e /5 ^e HarmoS)	anglais	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
	GR_i	allemand	3 ^e (5 ^e HarmoS)	anglais	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
	GR_r	allemand	3 ^e (5 ^e HarmoS)	anglais	5 ^e (7 ^e HarmoS)	
*	TI	français 3 ^e -7 ^e (5 ^e -9 ^e HarmoS) / allemand 7 ^e -9 ^e (9 ^e -11 ^e HarmoS) / anglais 8 ^e -9 ^e (10 ^e -11 ^e HarmoS)				conforme à la dérogation prévue à l'art. 4, al. 1, concordat HarmoS

c. Evolutions politiques

Canton (vert = HarmoS Rouge = rejeté)	Situation actuelle	Développements	Mundart Jardin d'enfants
AG	- Le Français au primaire devrait être introduit avec Lehrplan 21 (repoussé à 2020) - Italien facultatif maintenu sur 2 ans (nb heures réduites) suite à la pétition « Avanti con l'italiano nel Canton Argovia » (mars 2014) - Initiative « non au Lehrplan 21 » déposée (juin 2015). Exige une seule langue étrangère au primaire (non précisée). Le Lehrerverband d'Argovie s'oppose à l'initiative.		Votation 2014 : oui
AI	Seulement anglais en primaire		
AR	anglais 3 ^e – français 5 ^e (5/7 HarmoS)		
BL	Initiative pour une sortie d'HarmoS déposée en oct. 2014. Jun 2014 : «Projekt Passepartout» reconduit jusqu'en 2018 : français prioritaire (3 ^e) sur anglais (5 ^e)	Evaluation en 2017 (primaire) et 2020 (secondaire)	
BS	Jun 2014 : «Projekt Passepartout» reconduit jusqu'en 2018 : français prioritaire (3 ^e) sur anglais (5 ^e)	Evaluation en 2017 (primaire) et 2020 (secondaire)	
BE	Le gouvernement bernois s'engage en Suisse pour le maintien 2 ^e langue nationale à l'école primaire. BE comme exemple. (motion acceptée par le Grand Conseil en janvier 2015)		

	Juin 2014 : «Projekt Passepartout» reconduit jsq 2018 : français prioritaire (3 ^e) sur anglais (5 ^e)	Evaluation en 2017 (primaire) et 2020 (secondaire)	
FR	Le Grand Conseil a voté une résolution « pour une cohésion nationale» (sept. 2014).	le Conseil d'Etat doit inviter le Conseil fédéral à engager plus de moyen dans l'enseignement d'une 2 ^{ème} langue nationale au primaire, ainsi que dans la promotion des échanges culturels. Il demande à la CDIP de combler les lacunes dans l'enseignement de ces langues.	
GE	Allemand en 3 ^e , anglais en 5 ^e (5/7 HarmoS)		
GL	anglais 3 ^e – français 5 ^e (5/7 HarmoS)		
GR	Initiative déposée en nov. 2013 prônant une seule langue au primaire (anglais pour zone DE et allemand pour zones IT + ROM). Recommandation du RR de la déclarer invalide (car va à l'encontre des lois fédérales et cantonales). Déclarée non conforme au droit par le Parlement en avril 2015	Les initiateurs ont déposé plainte pour limitation des droits démocratiques. Le tribunal administratif des Grisons doit trancher.	
JU	Allemand en 3 ^e , anglais en 5 ^e (5/7 HarmoS)		
LU	Initiative pour une seule langue en primaire de 2006 retirée en 2007. Initiative «une langue en primaire» déposée en sept. 2014. L'initiative ne précise pas quelle langue.		Votations 2013 : non
NE	Allemand en 3 ^e , anglais en 5 ^e (5/7 HarmoS)		
NW	Initiative pour seulement l'anglais en primaire aboutie en avril 2014. Rejetée par le Parlement en oct. 2014 contre recommandations du Conseil d'Etat. Rejetée par votations populaires le 8 mars 15.		
OB	anglais 3 ^e – français 5 ^e		
SH	Initiative pour une seule langue en primaire rejetée par le peuple en 2006. Le Grand Conseil a adopté en février 2014 le postulat « nur eine Fremdsprache in der Primarschule». Il s'agit de demander à HarmoS de réduire les langues au primaire à une seule (langue non précisée). Demande de modifications du concordat HarmoS envoyée en mars 2015 par le canton.		
SZ	anglais 3 ^e – français 5 ^e		
SO	Juin 2014 : «Projekt Passepartout» reconduit jusqu'en 2018 : français prioritaire (3 ^e) sur anglais (5 ^e)	Evaluation en 2017 (primaire) et 2020 (secondaire)	
	Motion du Grand Conseil pour évaluer s'il faut renoncer au Français au primaire. (juin 2014)	Gouvernement doit évaluer la situation et possible adaptation avec HarmoS	
SG	Initiative pour une sortie d'HarmoS déposée en mai 2015. Initiative pour une modification de la loi sur l'école limitant à une seule langue étrangère au primaire déclarée non-valide par le tribunal administratif en mai 2015 (non compatible HarmoS).	Votation sur une sortie d'HarmoS à venir Le comité reprendra son initiative déclarée invalide en cas de victoire de la première initiative anti-HarmoS.	
TG	Initiative pour une seule langue en primaire rejetée par le peuple en 2006. En août 2014 Grand conseil a accepté (contre avis du RR) la fin du français en primaire dès 2017, en parallèle à l'introduction du Lehrplan21.	Le groupe de travail est à l'œuvre. Le concept devrait être disponible fin 2015. Consultation cantonale prévue pour début 2016.	
TI	Dérogação HarmoS. Français 3 ^e (5 ^e HarmoS). Allemand et anglais au secondaire.		
UR	Français dès le secondaire. Italien à option dès la 5 ^e . Suite à une consultation cantonale fin 2014, la décision parlementaire (mai 2014) de dispenser les élèves «faibles» du français au secondaire B ne sera pas mise en œuvre. Une dispense est déjà envisageable selon des critères plus ciblés dans le système actuel.		
VS	Juin 2014 : «Projekt Passepartout» reconduit jusqu'en 2018 : français prioritaire (3 ^e) sur anglais (5 ^e)	Evaluation en 2017 (primaire) et 2020 (secondaire)	
VD	Allemand en 3 ^e , anglais en 5 ^e (5/7 HarmoS)		

ZG	Initiative pour une seule langue en primaire rejetée par le peuple en 2006. Postulat et interpellation au Grand Conseil en 2013 pour une analyse de la situation « langues étrangères » à l'école. Le gouvernement collabore avec l'université de Fribourg pour renforcer l'évaluation de la BKZ dans ce sens (voir « Régional »)		
ZH	Initiative 2006 contre le français en primaire rejetée par le peuple à 60% des voix. Sondage : claire position en faveur d'une seule langue au primaire dans le corps professoral (75%). Courte majorité pour l'anglais, mais le Zürcher Lehrerverband (ZLV) prône le FRA + un système commun pour les cantons alémaniques (nov. 14)	L'initiative « Zweite Fremdsprache erste auf der Oberstufe » sera lancée en juin 2015.	Votations 2011 : oui
Régional	La BKZ (Bildungskonferenz Zentralschweiz) a mandaté l'université de Fribourg pour une évaluation de l'enseignement de l'anglais et du français à l'école obligatoire. Sont concernés : LU, UR, SZ, OW, NW, ZG. Divers cantons ont lancé des initiatives liées au Lehrplan 21 (L21) BL : pour une sortie d'HarmoS - aboutie en oct. 2014. SZ : contre L21 - aboutie en déc. 2014 SO : contre L21 - court jusqu'en juillet 2016 ZH : contre L21 - lancée en mai 2015. TG : contre L21 - lancée en mai 2015 GR : contre L21 - en préparation. Ces initiatives s'opposent à HarmoS ou au Lehrplan 21 dans leur ensemble, sans spécifier une position sur les langues étrangères.	Evaluation en cours, résultats automne 2015	
National	Sept. 2014 : économiesuisse prend position pour une seule langue au primaire, mais sans s'engager sur la langue qui doit être retenue en primaire. Oct. 2014 : Attachement de la CDIP à 2 langues étrangères au primaire réaffirmé Déc. 2014: CSEC-N dépose une initiative demandant l'enseignement d'une 2e langue nationale dans l'école primaire et une autre initiative demandant la priorisation d'une 2e langue nationale dans l'école primaire. Fév. 2015 : Rapport de l'OFC à l'intention de la CSEC-E sur l'harmonisation de l'enseignement des langues.	Evaluation de l'harmonisation des objectifs scolaires (Art. 62 Cst) prévue pour l'été 2015. Si la CSEC-E suit la CSEC -N, un projet de loi pourra être déposé.	

2. L'italiano garantito come disciplina di maturità

Alla fine di marzo 2015, la CDPE ha raccomandato ai Cantoni di offrire l'italiano come disciplina di maturità (disciplina fondamentale, opzione specifica) sulla base della legge sulle lingue (LLing). "I licei che non possono farlo per scarsità di richieste o a seguito della pianificazione cantonale all'interno di un agglomerato devono trovare delle soluzioni appropriate con altre scuole situate a distanza ragionevole dal domicilio degli allievi [...] senza provocare ad essi costi supplementari" precisa la CDPE.

3. Apprentissages et plurilinguisme

On note deux mouvements opposés dans l'actualité du plurilinguisme et des formations professionnelles:

- Février 2015 : Un postulat au Parlement est défendu par la Conseillère nationale Bulliard-Marbach pour le renforcement de l'offre en matière de langues étrangères dans le cursus des apprentis. Ce postulat est né d'une proposition des jeunes PDC et est soutenu par le Conseil fédéral. (encore non traité au Conseil).
- Mars 2015 : L'Union des Arts et Métiers (USAM) publie ses nouveaux profils pour les apprentissages, ceux-ci devant aider chaque apprenti à mieux choisir sa profession selon ses compétences.
Les profils de compétences montrent que 60% des métiers ne nécessitent pas une deuxième langue. Cependant les 40% restant représentent la majorité des apprentis (60%). Les médias relaient une crainte de voir ces chiffres motiver des interventions politiques visant l'abandon d'une deuxième langue lors de la formation professionnelle.

4. Schweizer Nationalfonds (SNF): Einreichung in Englisch

Ab Oktober 2015 müssen beim SNF Gesuche in den Politikwissenschaften in Englisch eingegeben werden. Diese Nachricht (Dezember 2014) hat viele Reaktionen in den Medien verursacht. Das Präsidium des Forschungsrats des SNF hat sich deswegen Anfang Mai nochmals mit dem beschäftigt. Somit können auf Antrag hin auch weiterhin Gesuche in einer Amtssprache eingereicht werden, wenn wissenschaftliche Gründe dies rechtfertigen. Englisch wird weiter als vorrangige Eingabesprache ab Oktober 2015 eingeführt. Dies wird folgend vom SNF gerechtfertigt:

- Die Suche nach Expertinnen und Experten für die stark spezialisierten Forschungsprojekte gestaltet sich in der hoch kompetitiven Wissenschaft zunehmend schwieriger. Ein in Englisch eingereichtes Forschungsprojekt kann potenziell von einer grösseren Anzahl Spezialisten im betroffenen Fachgebiet („peers“) expertisiert werden. Damit wird das prioritäre Ziel des SNF einer möglichst hohen Qualität in der Projektevaluation erreicht.
- Der Entscheid orientiert sich an der zunehmenden Internationalisierung der Wissenschaftsgemeinschaft und zielt darauf ab, in den Politikwissenschaften die grenzüberschreitende Wettbewerbsfähigkeit der Forschenden in der Schweiz zu stärken.

5. Les échanges scolaires en question

Le Message Culture affirme prévoit d'engager plus de moyens pour promouvoir les échanges linguistiques en Suisse. Ceux-ci ne touchent cependant que 1,5% des élèves (env. 16'000) par année à l'heure actuelle. La Confédération vise le double. Mandatée par la Confédération pour mettre en œuvre la politique d'échanges linguistiques, la Fondation CH, bien qu'elle ait subi des critiques médiatiques dernièrement, peut avancer des chiffres en hausse (8885 élèves et 380 classes en 2010-2011 contre 16128 élèves et 745 classes en 2013-2014). La Fondation CH a proposé un nouveau format l'automne dernier: un échange-course d'école sur une journée qui connaît un beau succès. Le mandat de l'OFC à la Fondation CH (initialement 2011-2014) a été prolongé jusqu'à fin 2015.

6. Appels d'offres CFF

A la demande du Conseil d'Etat vaudois, les CFF font évoluer leur pratique en matière d'appels d'offres. Si les CFF publient déjà leurs appels d'offres dans la langue des régions dans lesquelles les projets sont réalisés, ils n'exigeront plus que toutes les personnes-clés participant à l'exécution d'un marché maîtrisent l'allemand. Seules les personnes en relation directe avec les CFF devront disposer de compétences suffisantes en allemand (février 2015).

7. Divers

La Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI) e la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI) hanno realizzato in collaborazione con il Forum per l'italiano in Svizzera un Totem interattivo sull'italiano nella Confederazione. Il Totem è una raccolta sistematica di servizi radiotelevisivi provenienti dagli archivi della RSI che trattano il tema dell'italiano nei suoi diversi contesti (lingua, identità culturale, politica linguistica, comunità italofone, ecc.).
Informazione : www.forumperlitalianoinsvizzera.ch

Le Canton de Berne a instauré une journée du bilinguisme dans les écoles obligatoires : le 19 septembre 2015, les élèves se retrouveront donc sur le thème « A la découverte de l'autre partie du canton ».

Die Lia Rumantscha führt eine Zählung der Romaninnen und Romanen durch. Informationen : <http://www.liarumantscha.ch/>.